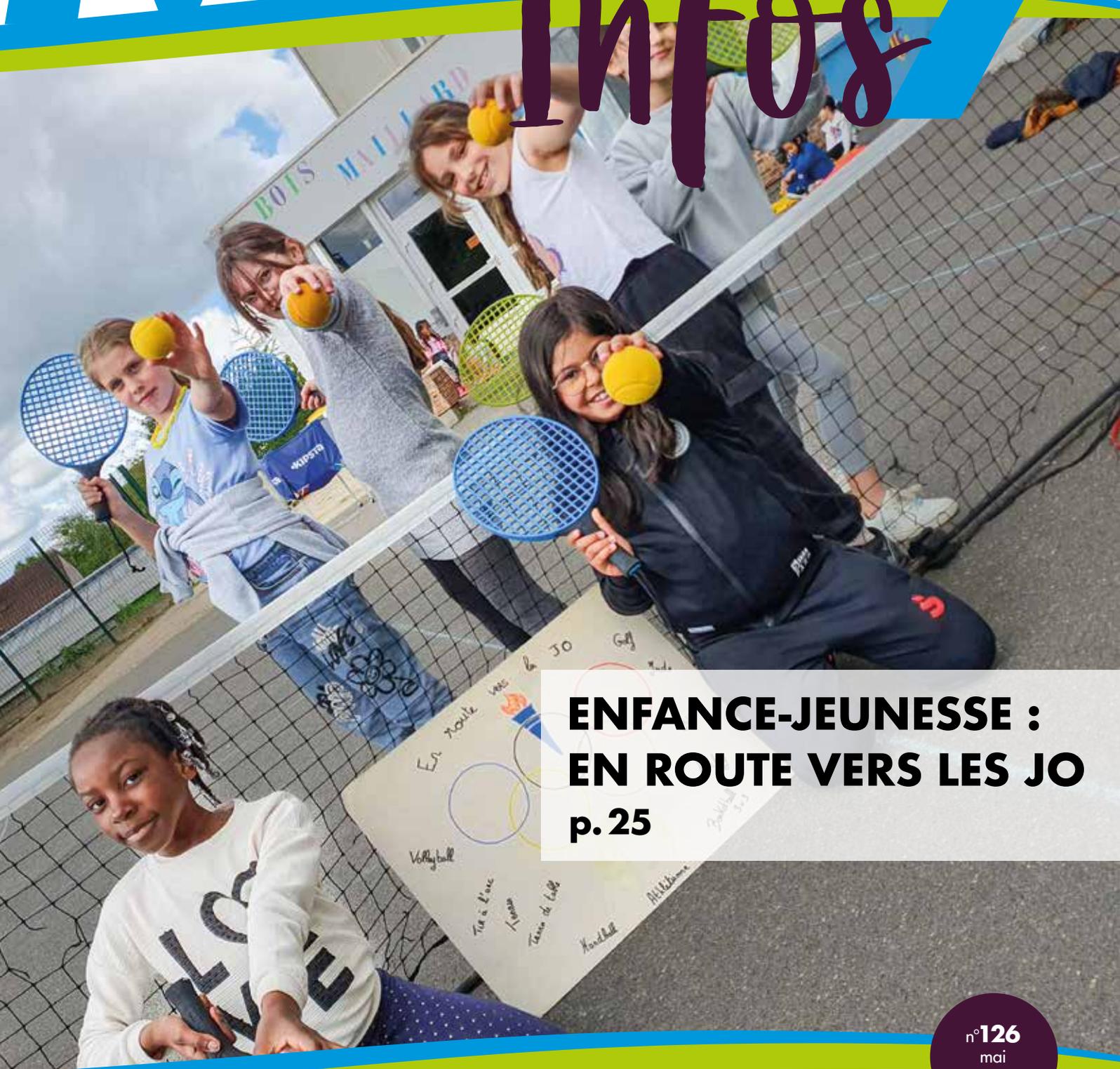


Marly

Infos

MAGAZINE MUNICIPAL



ENFANCE-JEUNESSE :
EN ROUTE VERS LES JO
p. 25

n°126
mai
2024

VIE SCOLAIRE
Le parcours cirque réalisé
par les élémentaires
p. 4

CADRE DE VIE
Les projets en cours
sur votre commune
p. 10

VIE ASSOCIATIVE
Découvrez l'actualité
des associations
p. 26



Madame, Monsieur,

Le mois de mai est traditionnellement riche en célébrations, et cette année notre calendrier communal est particulièrement chargé de moments de commémoration, de fête, d'animation.

Nous débuterons par la Fête du Travail ce 1er mai, une journée dédiée à la valorisation de l'effort collectif et à la reconnaissance des luttes sociales qui ont façonné le droit du travail d'aujourd'hui.

Puis, le 7 mai, nous avons rappelé la bataille de Diên Biên Phu, qui s'est déroulée du 13 mars au 7 mai 1954, elle a marqué un tournant décisif dans la guerre d'Indochine. Le 8 mai, nous nous rassemblons pour commémorer la victoire de 1945, un moment crucial de notre Histoire qui a marqué la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette date restera à jamais le symbole de la paix retrouvée et de la liberté.

Pourtant, aujourd'hui, l'Histoire semble amnésique avec la guerre en Ukraine. Les différents conflits ou tensions qui sévissent sur la scène mondiale, nous obligent à ressentir à nouveau la fragilité de la paix, de la tolérance, du respect de l'autre et la nécessité ardente de la défendre. La liberté, cette flamme ne doit jamais vaciller, et c'est ensemble, unis, que nous devons l'entretenir.

Nous avons commémoré ces héros qui ont donné leur vie pour protéger les valeurs de la République française. Ils sont un exemple d'honneur, de courage et de loyauté pour les générations futures. En ces temps de mise à l'épreuve, cette journée rappelle l'importance de la solidarité entre les peuples.

Le 10 et le 23 mai, notre attention se portera sur la mémoire et le respect en commémorant l'abolition de l'esclavage et en rendant hommage aux aïeux et aux victimes de l'esclavage colonial. Ces journées sont essentielles pour reconnaître notre histoire et pour affirmer notre engagement envers les principes de liberté et d'égalité.

Mais c'est aussi dans ces périodes que les décisions budgétaires sont votées pour laisser paraître un budget 2024 sans augmentation des taux d'imposition locaux, seules les valeurs locatives subiront la majoration de 3,9% décidées par l'État.

Sans reprendre le document budgétaire, nous saluons la compréhension, les efforts de la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France qui, par ses fonds de concours et dotations, nous assure, permet le financement, le maintien de nombreuses opérations, des services sur l'environnement urbain, le sport, la culture, l'éducation, l'enfance, la jeunesse, la sécurité, la vie associative riche de tous ses partages volontaires, passionnés.

Pour autant les propositions budgétaires doivent nous préparer et augurer les accueils et perspectives de financement des services, des équipements Cœur de Bourg avec les nouveaux locaux scolaires, centre enfance, voirie espaces verts.

Nous ne revenons pas sur les réalisations, projets, événements présentés, souhaités dans ce bulletin, ainsi que sur le site internet, les panneaux CentoLive et les réseaux sociaux de la commune.

Essayons ensemble de garder et rendre la vie marlytienne toujours aussi agréable, conviviale, accueillante même avec les désagréments de circulations, déviations, travaux urbains, tranchées et enfouissements... Le Roissy-Picardie !

En attendant, le dimanche 26 mai, nous fêterons les mères ainsi que les pères pour la Fête des Pères du 16 juin.

À tous, à toutes, nous souhaitons un joli mois de mai, rempli de moments de réflexion, de gratitude et de célébration.

Votre dévoué, André SPECQ

« L'avenir tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre », Antoine de Saint-Exupéry, Le Petit Prince

SOMMAIRE

2 VIE LOCALE

Ça s'est passé à Marly-la-Ville / Vie scolaire / CCAS / Urbanisme / Vie culturelle / Enfance-Jeunesse

26 VIE ASSOCIATIVE

34 ENTRE-FILETS INFOS PRATIQUES

35 DÉLIBÉRATIONS

36 ÉTAT CIVIL

38 AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL DE MARLY-LA-VILLE

Responsables de la publication :

- André SPECQ, Maire
 - Sylvie JAUBERT, Maire adjointe / Communication et Information
 - Service Communication : communication@marlylaville.fr
- Avec le concours du Club Image et Son

Ce bulletin fait appel à la contribution de plusieurs auteurs qui sont garants de leurs propos.

Imprimerie : J.B. IMPRESSIONS

www.jbimpressions.com
03 44 63 46 76

Hôtel de Ville :

01 34 47 46 46
mairie@marlylaville.fr
www.marly-la-ville.fr

62^E ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

Comme chaque année, le 19 mars, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ainsi que la FNACA ont déposé des gerbes devant la stèle de la FNACA au cimetière de la Sablonnière.



C'est ensuite au monument aux morts que les membres du conseil municipal, les anciens combattants, la police, le prêtre Thierry-Louis Lacomblez et les Marlysiens ont assisté au dépôt de gerbes suivis des discours du Maire André Specq et du Président de la FNACA, Guy Thelu.

Une cérémonie conclue avec la citation de Jean Guittou : « La mémoire la plus profonde est une mémoire de toute notre destinée ».



LA DICTÉE ET SON CERTIF'

Cette année encore, des élèves très studieux ont pris place dans la salle de classe des années 1895, pour participer à la dictée et son certif', le dimanche 24 mars.



Sous les yeux d'enseignants en blouse grise, les « élèves » se sont démenés pour réussir à répondre aux questions diverses de français, d'arithmétique, d'histoire, de géographie et de sciences et comme en 1895 la plume et son encre violette, leur avaient été fournies pour être dans

l'ambiance de ces temps anciens.

Bravo à tous car les sujets pour adultes (à partir de la classe de 2nde) à l'identique du certificat d'études de 1895 a donné du fil à retordre.

Une distribution de bons points et d'images pendant le quizz par équipe (pendant la correction des épreuves) a donné encore le ton avant de se rassembler autour d'un goûter bien convivial.

Chacun est reparti avec un diplôme d'honneur pour cette participation à l'événement.

Nous vous donnons, de nouveau, rendez-vous l'année prochaine, toujours aux alentours de la semaine de la Francophonie.

Sylvie JALIBERT,

Maire adjointe chargée des festivités





CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Malgré les 2 jours fériés qui permettaient de prendre quelques jours de « vacances », les porte-drapeaux, les élus et le public étaient nombreux à participer à la 79^{ème} cérémonie du 8 mai qui commémore la fin de la deuxième guerre mondiale.

En conclusion de son allocution, Monsieur le Maire a souhaité rendre hommage aux gendarmes, pompiers, police municipale, police intercommunale et services municipaux pour leur réactivité et leur travail, les jours précédents, suite aux intempéries. Même si Marly-la-Ville n'a pas été trop touchée, par rapport aux communes avoisinantes, comme Fosses, Vémars, ... qui, elles, ont subi de nombreux dégâts, nous sommes solidaires.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Ateliers 0-6 ans
Métricité et sensoriels
Massages
Langue des signes
Lecture et contes
Ferme pédagogique
Snoezelen
Conférence

Journée de la Petite enfance et de la Parentalité à Marly-la-Ville

Samedi
1er juin 2024

Animations, exposition,
stands et ateliers
Salle des Sports
10h-18h

Conférence parentalité
Espace Culturel
Lucien Jean
16h-18h

En partenariat avec
Les associations Erit'ED,
GAA, AGEF, AAPFMS,
la CAF, la FMI
et
le RPE de la ville de Fosses
Restauration
sur place

Entrée libre et gratuite
Rue Marcel Petit

Programme sur
www.marly-la-ville.fr
Contact : 01.20.72.81.12

FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI
21 JUIN 2024
À PARTIR DE 18H

RUE MARCEL PETIT
MARLY-LA-VILLE

18H - PERFORMANCES MUSIQUE ET DANSE
19H30 - MOMENTS MUSICAUX EN COMPAGNIE
DE LA BATUCADA LEZARD TAPE ET DU GROUPE
OBRONI (AFRO FRENCH FOLK)

RESTAURATION SUR PLACE
CHEF THAI MAI / LA CRÊPE EN FÊTE / COURMANDISES DE MÉLINÉO

ÉVÈNEMENT GRATUIT
INFORMATIONS SUR
WWW.MARLY-LA-VILLE.FR

**FORUM
DE LA VIE LOCALE
ET ASSOCIATIVE**

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024
DE 10H À 16H

ENVIRONNEMENTS - SOLIDARITÉ - SPORTS
CULTURE - LOISIRS - CITOYENNETÉ

SALLE DES SPORTS
RUE MARCEL PETIT - MARLY-LA-VILLE
RESTAURATION SUR PLACE

TERRÉ DE JEUX 2024 WWW.MARLY-LA-VILLE.FR

Samedi 7 septembre 2024
22h - Parc Allende

**FEU D'ARTIFICE
de Marly-la-Ville**

Retraite aux flambeaux au rythme des percussions de Zé Samba
Itinéraire : Salle des Fêtes > Hôtel de Ville > Serge Lavature > Parc Allende

Distribution des lampions :
à partir de 20h15 - Salle des Fêtes
20h50 - Hôtel de Ville
21h15 - Rue Serge Lavature / Allée du Haut

Tir du Feu à 22h - Parc Allende

TERRÉ DE JEUX 2024 www.marly-la-ville.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA GARENNE

PROJET « CIRCUS BIZARRE »

Nous sommes les élèves de la classe de CE1/CE2 de l'élémentaire la Garenne et nous avons cette année la chance de participer à un projet nommé « Circus Bizarre » en partenariat avec CirquEvolution et l'Espace Culturel Lucien Jean.



Tout d'abord, nous sommes allés au cinéma de L'Ysieux pour voir le film *Le Cirque* de Charlie Chaplin. Dans ce film comique, Charlie Chaplin voulait séduire une acrobate dans une compagnie de cirque, et bien sûr il faisait beaucoup de bêtises, ce qui nous a bien fait rire même si le film était muet et en noir et blanc.

Un peu plus tard, nous sommes allés à l'Espace culturel Lucien Jean pour voir le spectacle « La fabuleuse histoire de Basarkus » dans lequel les artistes Basile et Markus dansaient en étant toujours collés l'un à l'autre pour créer deux personnages en un. Cela s'appelle la danse connectée ! Ils nous ont aussi appris quelques techniques de jonglage avec des foulards lors d'un atelier. C'était une chouette expérience partagée ensemble.

Puis, nous sommes sortis de Marly-la-Ville pour aller à Villeparisis au Centre culturel Jacques Prévert voir le spectacle Gaïa où un trio d'équilibristes espagnols nous a étonnés, on a ri et on a même eu un peu peur dans certaines scènes car il y avait un décor étrange : une cabane rafistolée

dans la forêt, des créatures nocturnes, des personnages un peu fous...

Nous avons aussi vu un spectacle nommé « Ça disparaît » où les deux artistes Chloé et Rémi nous ont montré quelques tours de magie visuelle très surprenants, ils arrivaient à faire disparaître puis réapparaître des objets tout en détournant notre attention.

Tous les spectacles étaient très impressionnants et nous nous sommes bien amusés ! Le monde du cirque est très intéressant, ça nous a donné envie d'essayer à notre tour.

Prochaimement, 4 ateliers auront lieu au COSEC de Marly-la-Ville autour de la danse contemporaine et du cirque et enfin, un vrai spectacle sous chapiteau est prévu pour la fin d'année pour clôturer le projet ("I Love You Two" du chapiteau Circus I Love You, à Villeparisis). On a hâte d'y participer !

Classe de CE1/CE2

École élémentaire la Garenne



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

SENSIBILISATION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

À LA 2^{ÈME} VIE DES TEXTILES AVEC SIGIDURS

Depuis plusieurs années maintenant, le Sigidurs intervient à l'école élémentaire du Bourg pour sensibiliser les élèves au tri des déchets et à la protection de l'environnement.

Cette année encore, le SIGIDURS est intervenu dans les classes de CE2 de Mmes Gaulmin et Bayart ainsi que dans la classe de CM2 de Mme Jean.

La classe de CM2 a été sélectionnée pour participer à un projet autour de la 2^{ème} vie des textiles. Elle a bénéficié au mois de mars 2024 de 3 animations pédagogiques autour du tri des déchets et en particulier sur le devenir des déchets « textiles ».

Les objectifs de ces animations sont nombreux :

- Prendre conscience de l'impact du secteur textile sur l'environnement ;
- Acquérir des connaissances nouvelles en matière de déchets ;
- Découvrir et comprendre le recyclage des textiles ;
- Travailler avec les enfants sur la notion de récupération ;
- Développer ses qualités artistiques.

Les élèves avaient déjà travaillé en amont en classe sur les notions de déchets, sur les différentes familles de déchets ainsi que les différentes poubelles ou lieux spécifiques où l'on peut les jeter. Ils ont découvert leurs conséquences sur la biodiversité et la règle des 4 R (Réduire, Réutiliser, Réparer et Recycler) qui est la solution pour faire face aux déchets et à leur impact.

Une collecte de T-shirts, de chaussettes et de collants a été organisée au sein de la classe afin d'avoir des textiles pour les ateliers. Après la dernière séance, le surplus a été redistribué à des associations, des personnes dans le besoin ou conservé pour d'autres activités manuelles.

Lors de la 1^{ère} séance, Mme Rouillon du SIGIDURS a revu avec les élèves tout ce qu'ils avaient appris en classe.

Lors de la 2^{ème} séance, elle leur a fait découvrir le parcours d'un jean avec toutes les étapes de fabrication. Avant d'arriver en magasin, **un jean parcourt en moyenne 65 000 km, soit 1,5 fois le tour de la Terre** car les étapes de sa fabrication et les matières nécessaires pour le fabriquer se trouvent dans différents pays (Chine, USA, Australie, Turquie, Inde...) et donc sur différents continents. La fabrication des vêtements pose ainsi des problèmes environnementaux et humains. Il faut **7 500 L d'eau pour**



fabriquer un jean (soit environ 50 baignoires).

Le coton, avec lequel il est fait, est traité avec 24 % des pesticides mondialement produits et 20 traitements chimiques sont nécessaires par parcelle et par an pour cultiver du coton. Les humains, qui confectionnent les vêtements, travaillent souvent à la chaîne pour des salaires de misère (1,50 € /par jour dans certains pays) et dans des conditions de travail dangereuses (sans protection, sans assurance maladie). Parfois, des enfants travaillent pour les confectionner au lieu d'aller à l'école.

Lors de la 3^{ème} séance, la classe a accueilli 2 artistes : Lucie et Khadidja. Lucie est bénévole dans une textile à Paris. Elle tient une permanence dans un vestiaire solidaire et est responsable de la communication sur Instagram où elle parle de la valorisation des déchets textiles. Elle a animé un atelier avec les élèves pour créer des éponges TAWASHI avec des chaussettes et des collants usagés. Khadidja est « valoriste » dans une textile. Elle trie des déchets textiles pour leur redonner de la valeur et donne des cours au public pour leur apprendre à réparer les vêtements abîmés. Elle a fait avec les élèves un atelier création de sacs avec des t-shirts usagés.

À la fin, les élèves sont repartis fiers de leur création avec chacun une éponge TAWASHI et un sac !



LE 4L TROPHY ET LES ÉLÈVES DU BOIS MAILLARD

Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 du Bois Maillard ont eu la chance de partager l'expérience du 4L Trophy à travers le périple de 2 jeunes filles : Lisa (une ancienne élève de notre école) et Noélie.

La commune de Marly-la-Ville soutient le projet du 4L Trophy et a tenu à encourager Lisa, jeune marlysiennne et sa coéquipière Noélie.



Ces 2 jeunes filles se sont rencontrées lors de leurs études supérieures et ne se sont plus quittées ! Elles ont décidé, à la fin de leurs études, de se lancer dans un rallye-raid solidaire : le 4L Trophy ! Ce rallye, en partenariat avec les associations « Enfants du désert » et la « Croix Rouge française », a pour but d'apporter des fournitures scolaires, des denrées alimentaires et des dons divers aux enfants du Maroc et aux personnes dans le besoin. Le rallye démarre à Biarritz et se termine à Marrakech, il comprend plusieurs jours de course d'orientation à la boussole dans le désert marocain. Lisa et Noélie sont venues nous voir 2 fois à l'école : une première fois pour nous présenter leur projet (plus d'un an de préparation), ce qui nous a permis de poser toutes nos questions. Une seconde fois avant leur départ pour nous présenter leur 4L « Gisèle » refaite à neuf. C'était vraiment extra de la voir en vrai ! Nous aussi nous avons eu une action solidaire en fournissant à Lisa et Noélie plusieurs sacs de fournitures et denrées non périssables. Mi-février, les filles ont pris le départ pour le rallye. Nous avons pu les suivre grâce à leur blog. Nous avons adoré suivre leurs aventures, admirer les paysages, assister à leurs galères (enlisement, problème d'orientation dans le désert, souci mécanique...), voir l'entraide entre les participants. Cette année, les associations ont récolté 9 tonnes de dons et de denrées alimentaires, un record ! Lisa et Noélie sont arrivées à Marrakech le 23 février, elles ont fini 170^{ème} au classement final, sur plus de 1150 équipages, une belle performance ! Nous sommes très fières d'elles et nous avons hâte qu'elles reviennent dans notre classe pour nous raconter leurs péripéties en chair et en os !



LA SEMAINE SANS ÉCRANS

Ce projet à l'initiative d'enseignants a déjà été expérimenté sur Marly-la-Ville ces deux dernières années par l'école élémentaire du Bois Maillard.

Elle a été rejointe cette année par l'école élémentaire de la Garenne et les deux écoles se sont rapprochées du collège Françoise Dolto pour vivre cette semaine en même temps que les collégiens. Elle a eu lieu la semaine du 29 avril 2024. Vous vous demandez en quoi cela consiste ?

En collaboration avec le service périscolaire et les parents, les élèves vont essayer de relever un défi : pas d'écran pendant une semaine !

Cette expérience a pour objet la sensibilisation des parents et des enfants à la problématique de la surexposition des enfants aux écrans. Des évaluations seront faites, nous vous donnerons quelques nouvelles...

La municipalité soutient ce projet dont les bénéfices ont déjà été constatés. Cette année une salle municipale a été mise à la disposition des parents d'élèves de l'AAPEMS pour leur collaboration en organisant des rencontres jeux – activités – loisirs à la sortie de l'école.

Pour cette année, c'est trop tard mais n'hésitez pas à vous associer à cette initiative, qui se renouvellera certainement l'année prochaine, que vous soyez parents ou non, grands-parents ou non, vous pourriez bien être surpris !... ou retrouver l'ambiance d'un temps passé...

Alors, comme nos élèves, lâchons tous nos téléphones, tablettes, ordinateurs et télévisions pendant quelques jours !...

Fabienne GELY



DEMANDE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Pour obtenir un logement social il faut avoir fait une demande de logement social et l'avoir complétée avec les pièces nécessaires.

Le dépôt d'une demande de logement social est possible pour tous.

Vous devez :

- Avoir plus de 18 ans, (si vous êtes un mineur émancipé, vous devez vous rendre en guichet d'enregistrement pour enregistrer votre demande)
- Avoir une pièce d'identité française ou un titre de séjour en cours de validité, ou un document attestant de la régularité de votre séjour.
- Ne pas dépasser un certain plafond de ressources selon la composition de votre foyer familial
- Disposer d'un numéro de sécurité sociale pour le demandeur et vos co-demandeurs.

Pour une démarche plus simple et plus rapide, vous pouvez directement déposer une demande de logement social sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr/, en cliquant sur « Créer une demande ». En créant votre demande de logement social depuis le site, vous pourrez y accéder, la modifier et la renouveler directement depuis votre compte personnel. Sinon, vous pouvez également vous rendre dans un guichet d'enregistrement.

Si vous rencontrez des difficultés à la création de votre compte personnel avec France Connect, vous pouvez contacter l'assistance France Connect : <https://app.franceconnect.gouv.fr/support/formulaire/faq/contact>. Il vous sera demandé une liste de pièces justificatives à insérer dans la demande de logement afin que celle-ci soit la plus complète possible.

Une demande de logement social a une durée de validité d'un an à compter de sa création ou, le cas échéant, de son dernier renouvellement. Toute mise à jour ou correction des informations contenues dans la demande est effectuée sous le numéro d'enregistrement.

Pour les personnes pouvant bénéficier de l'action logement, il faut impérativement créer un compte également sur la plateforme : www.actionlogement.fr/le-logement-social cette demande sera rattachée à celle du numéro unique.

En cas de difficultés :

Vous êtes salarié et souhaitez bénéficier de l'aide d'Action Logement ? Vous pouvez contacter le support AL'in : www.actionlogement.fr/aide

Vous êtes agent de l'État et souhaitez bénéficier de la Bourse aux logements d'Ile-de-France ? Vous trouverez toutes les informations sur le site de la DRIHL : www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/comment-acceder-a-balae-a423.html

Vous rencontrez des difficultés de connexion avec France Connect ? Vous pouvez les contacter : <https://app.franceconnect.gouv.fr/support/formulaire/faq/contact>

Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches ? Rendez-vous en guichet d'enregistrement.

Vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation du Site internet ? Vous pouvez joindre l'assistance des demandes en ligne : du lundi au vendredi de 9h à 19h (heures métropolitaines).

Par téléphone au **0 806 000 113** (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

La cotation se met en place sur les demandes de logements. La cotation est une aide à la décision pour l'attribution des logements pour les bailleurs sociaux. Quand un logement est disponible, l'instructeur peut s'aider de la cotation pour sélectionner les candidats qu'il proposera à l'attribution.



A destination des :
Demandeurs

Appréhender la cotation en un coup d'œil !

Les 3 objectifs principaux de la cotation



Améliorer la transparence sur l'attribution des logements sociaux



Estimer le délai moyen d'attente des demandes de logement social similaires



Aider les instructeurs dans la désignation des candidats

Quelles sont les informations de la cotation, et comment les obtenir ?

1

Remplir le formulaire avec le maximum d'informations possibles

2

Les informations transmises permettent de calculer la cotation

3

Vous obtenez alors :

- Une note
- Un délai moyen d'attente
- Un positionnement

Note	Délai moyen d'attente	Positionnement
Somme des points obtenus selon les critères définis à l'échelle locale	Calcul du délai moyen d'attente des demandes similaires	Comparaison aux notes des demandes similaires

Votre cotation est accessible sur le tableau de bord sur le [Site de la Demande de logement social](#)

Une note supérieure à la médiane indique que votre demande est prioritaire à plus de la moitié des demandes similaires

Délai moyen d'attente estimé en mois, à titre indicatif

Commune souhaitée	Note	Date de calcul	Explications	Type de logement	Note la plus basse	Note médiane	Note la plus haute	Délai d'attente moyen en mois
Arras	Non calculée	-	-	T2	-	-	-	40
Arras	Non calculée	-	-	T3	-	-	-	30
Dainville	43	31/03/2021	Explications	T2	30	60	80	30
Dainville	43	31/03/2021	Explications	T3	8	45	120	35

Note calculée selon le système de cotation en place dans la commune de Dainville

Note la plus basse des demandes similaires

Note la plus haute des demandes similaires, prioritaire sur les autres demandes

Accéder à la FAQ concernant la cotation



Si une communauté de communes n'a pas défini son modèle de cotation, le tableau de bord n'affichera pas d'information liée à la cotation.



MISE EN PLACE DES PERMIS DE LOUER ET DE DIVISER

La ville de Marly-la-Ville souhaite agir contre l'habitat indigne et prévenir la location de biens susceptibles de porter atteinte à la salubrité publique et à la sécurité des occupants.

Pour cela, 2 outils seront mis en place à compter du **1^{er} septembre 2024** :

- Le permis de louer
- Le permis de diviser

LE PERMIS DE LOUER

À compter du 1^{er} septembre 2024, le propriétaire (bailleur) devra demander une autorisation avant la mise en location de son logement.

Quels logements sont concernés ?

Tous les logements du parc privé sur le territoire communal sont concernés.

Le permis de louer devra être demandé avant toute nouvelle mise en location ou relocation (changement de locataire).

Démarches à effectuer :

Le bailleur devra déposer une demande d'autorisation auprès du service urbanisme de la ville.



Les pièces à fournir :

- Cerfa n°15652*01 (téléchargeable sur le site de la ville)
- Le Dossier de Diagnostics Techniques (DDT) qui comprend :
 - Le diagnostic de performance énergétique (DPE)
 - Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
 - L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
 - L'état de l'installation intérieure d'électricité si l'installation a plus de 15 ans
 - L'état de l'installation intérieure de gaz si l'installation a plus de 15 ans
 - La déclaration obligatoire en mairie de la présence de termites lorsque celle-ci est connue

Visite du logement

Le service urbanisme visitera le logement pour vérifier qu'il répond aux normes d'habitabilité.

Décision

La décision sera donnée au bailleur dans un délai maximum d'un mois à

compter de la réception du dossier complet.

En cas de refus, la décision sera motivée par la description des désordres constatés. Le propriétaire pourra déposer une nouvelle demande d'autorisation lorsque les travaux seront réalisés.

L'autorisation de mise en location devra être annexée au contrat de bail.

Sanctions

En cas d'absence de dépôt de demande d'autorisation préalable de mise en location du logement, les propriétaires bailleurs s'exposent à une amende allant jusqu'à 5 000 € et une suspension du versement des aides au logement (APL). Si la demande d'autorisation a fait l'objet d'un refus, le bailleur s'expose à une amende pouvant s'élever jusqu'à 15 000 €.

LE PERMIS DE DIVISER

À compter du 1^{er} septembre 2024, le propriétaire devra demander l'autorisation pour diviser sa maison ou son logement en plusieurs locaux à usage d'habitation.

Démarches à effectuer :

Le propriétaire devra déposer une demande d'autorisation auprès du service urbanisme de la ville.

Les pièces à fournir :

- Le formulaire de demande d'autorisation (téléchargeable sur le site de la ville)
- Le Dossier de Diagnostics Techniques (DDT) qui comprend :
 - Le diagnostic de performance énergétique (DPE)
 - Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
 - L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
 - L'état de l'installation intérieure d'électricité si l'installation a plus de 15 ans
 - L'état de l'installation intérieure de gaz si l'installation a plus de 15 ans
 - La déclaration obligatoire en mairie de la présence de termites lorsque celle-ci est connue

Un plan côté intérieur du logement faisant apparaître la surface et la nature des pièces, les ouvrants, avant et après travaux.

Décision

La décision sera donnée au propriétaire dans un délai maximum de 15 jours à compter de la réception du dossier complet.

Contact

Service urbanisme :
instruction.marly@marlylaville.fr
01 34 47 46 48 / 01 34 47 46 49

**NOUVELLES SUR L'ENVIRONNEMENT,
L'URBANISME, ET LE CADRE DE VIE
DE NOTRE COMMUNE**



L'ENVIRONNEMENT

Le projet de la ligne ROISSY PICARDIE aujourd'hui classé d'intérêt national, les communes impactées par ce projet doivent maintenant bon gré, mal gré subir les désagréments que cela va induire pour le tracé de cette nouvelle ligne SNCF RESEAUX.

Concernant Marly-la-Ville, les premières contraintes se soldent dès à présent par la fermeture du droit de circulation, comme cela vous a été diffusé, par les flyers et par les affiches mises en place par SNCF RESEAUX, suite aux demandes de vos élus.

À savoir, la fermeture dès à présent, pour une durée de 9 mois minimum, du VO2 dit le « chemin des Peupliers » seule sortie possible pour les véhicules automobiles pour quitter la ville pour rejoindre la D917, afin d'éviter de passer par le cœur de Bourg : la rue G. Peri étant déjà saturée à cause de l'intensité du trafic routier aux heures de pointes.

Une déviation a bien été mise en place par la ZI, rue E. POTTIER, avec les inconvénients qui ne manqueront pas de se poser, suite à l'importance du trafic des gros porteurs routiers et aux stationnements trop souvent anarchiques sur ces voies.

Ce qui nous irrite tout particulièrement, c'est le retard des travaux prévisionnels d'aménagements routiers aujourd'hui actés, votés par le Conseil Général du Val d'Oise, qui financera et conduira ces nouveaux tracés routiers, afin de désengorger la commune de Marly-La-Ville. Cela après plus de quarante années d'attente, de concertations, avec les différents conseils municipaux qui se sont succédés depuis ces décennies pour enfin aboutir, sur un projet concret et, bien réel, que viendront nous présenter les responsables des routes du VAL D'OISE, en temps et heures lors d'une réunion publique. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites et du suivi de ces travaux.

L'URBANISME

A - Comme chaque année afin de pallier aux dégâts sur les voiries municipales de même que sur celles des ZI J. JAURES et E POTTIER bon nombre de travaux ont été menés par la municipalité et, par la CARPF pour reboucher les trous engendrés, suite aux conditions météo de l'hiver, avec entre autre le salage, toujours préjudiciable à la bonne tenue du revêtement bitumeux des chaussées.

B - La reconstruction du mur à l'identique de l'ancien haras sur une partie de la rue GABRIEL PERI et l'ensemble de la rue du BRELAN, entièrement prise en charge par la CARPF pour un montant de 800 000 Euros. Cet important chantier a débuté au mois d'avril, d'où la mise en place d'une barrière de sécurité sur l'ensemble de celui-ci pour une durée de travaux de 3 mois cela, avant l'ouverture de l'ITEP qui elle est prévue en principe pour le mois de septembre 2024.

C - Afin de pouvoir raccorder les constructions du programme des 248 logements de FONCIM et de l'ITEP, des travaux de connexions aux eaux usées sont réalisés par le SICTEUB. Ils sont programmés pour les mois de juillet août, pendant les congés scolaires des enfants et, pour gêner le moins possible les riverains du secteur, de même que les utilisateurs des transports en communs.

D - La programmation de la construction de la nouvelle école, du nouveau restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire sera bâtie sur une parcelle de terrain de l'ancien haras, propriété de la commune acquise en 2023. L'appel à projet est lancé, cinq cabinets d'architectes ont été retenus en janvier lors d'une commission d'appel d'offre, ces architectes disposent de 5 mois pleins pour proposer le meilleur de leur savoir-faire et, des coûts induits, afin que cette même commission d'appel d'offre désigne en juin le cabinet retenu pour ce très gros projet pour notre collectivité, avec l'objectif à tenir d'une ouverture pour la rentrée scolaire de septembre 2027.



CADRE DE VIE

Les beaux jours sont de retour. Il est donc utile de rappeler, pour les nouveaux propriétaires le devoir d'entretien des haies ou des plantations en lisières, des voies communales, des sentes, des chemins ruraux ou agricoles

Certains propriétaires négligent trop souvent d'entretenir les haies et les plantations de leurs parcelles, en bordure de ces endroits, aux détriments d'une bonne utilisation et de circulation sur ces lieux publics.

Certaines règles des droits et devoirs de la part de chacun, doivent être respectées.

Les maires doivent s'assurer du bon entretien des plantations privées, en lisière des espaces décrits ci-dessus, afin de limiter les avancées de la végétation. Il paraît donc judicieux, que chacun vérifie si leurs plantations respectent bien ces obligations, avant de désagréables mises en demeure et des obligations qui suivront.

Quelques rappels à savoir

Les propriétaires, après élagages d'arbres ou tailles de haies, doivent obligatoirement ramasser les déchets tombés sur le domaine public par respect des piétons et des agents communaux des parcs et jardins qui ne sont pas en charge de la collecte des déchets des particuliers, de même qu'ils ne sont pas habilités, à l'exécution de missions d'entretiens aux services des propriétaires privés.

Il est bon aussi de rappeler que la déchetterie de Louvres est à la disposition de tous les Marlysiens disposant d'une carte d'accès à celle-ci.

Pour obtenir cette carte : envoyez un mail à l'adresse suivante : svm@sigidurs.fr, avec un justificatif de domicile de moins de six mois. Le délai d'obtention pour obtenir votre carte à réception de votre demande est de l'ordre de quinze jours, elle vous sera envoyée par courrier directement à votre domicile.

Avenue du Beaumontoise, Zone d'Activités le RONCE 95380 Louvres.

HORAIRES D'OUVERTURE :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche

Du 1^{er} mars au 31 octobre :

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 9h-18h

Dimanche : 9h-13h

Seuls jours de fermeture :

Les mardis 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 25 décembre, 1^{er} janvier

Pour celles ou ceux qui ne l'ont pas encore essayé. LANCEZ VOUS DANS LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE !

Le SIGIDURS fournit :

Un composteur en bois (en pin) garanti 8 ans + un bio seau de 10 litres pour collecter les biodéchets végétaux de votre cuisine = un aérateur pour remuer le tas de votre compost

LES CONDITIONS : 1 composteur par foyer réservé aux habitants du territoire du SIGIDURS.

Garanti 8 ans

**Pour commander votre composteur personnel
Contactez le numéro vert 0800 735 736**

Vous résidez en immeuble :

Le SIGIDURS propose d'équiper gratuitement votre résidence d'un site de compostage collectif permettant aux foyers volontaires de transformer sur place leurs biodéchets en compost. Le compost obtenu au bout d'un an est pour jardiner sur leur balcon à la disposition des habitants ou dans le cadre des jardins partagés.

**Pour de plus amples informations,
Contactez le numéro vert 0800 735 736**



LA SAISON CULTURELLE TOUCHE À SA FIN, MAIS LA NOUVELLE SERA ANNONCÉE AVANT L'ÉTÉ !

Depuis le début de l'année 2024, l'Espace Culturel résonne grâce à la venue de nombreux artistes



Marly Comedy Club

Le 12 janvier, nous avons ri avec la nouvelle édition du Marly Comedy Club.



Viktor Vincent

Le 2 février dernier nous avons eu le plaisir d'accueillir Viktor Vincent et son spectacle de mentalisme "Fantastik".



Pierre et le loup

Le 2 mars, c'est le spectacle Pierre et le loup de l'Ensemble Sequencia qui a ravi petits et grands.



"Ça disparaît"

Le 14 mars, les écoles élémentaires ont pu découvrir le spectacle de magie nouvelle "ça disparaît" proposé par les Compagnies Stupefy et Faro.



Printemps de la danse

Le 8 mars, plusieurs jeunes compagnies ont révélé tous leurs talents pour une nouvelle édition des Printemps de la danse.



Entre les lignes

Le 21 mars, ce sont les écoles maternelles et le Relai Petite Enfance qui ont assisté au spectacle "Entre les lignes" de la Compagnie Lunatic, dans le cadre du Festival Les Premières Rencontres (ACTA).

Le TAM

Les 5 et 6 avril, c'est l'association LE TAM qui fait son grand retour sur scène au théâtre.

Tribute to Amy Winehouse

Le 3 mai, ce fut la chanteuse Cécilia Pascal et son groupe qui nous ont offert un splendide Tribute to Amy Winehouse.

Les Chup's

Enfin les 24 et 25 mai, l'association Les Chup's a présenté sa nouvelle comédie musicale.

Sans oublier...

- Les expositions de photos (Club Image et Son) et de peinture (Imagin'Art) ont décoré le Hall.
- Le cinéma de l'Ysieux venu proposer des séances dans nos murs le temps des travaux en mars et en mai.

Pour tout savoir de la prochaine saison culturelle, rendez-vous très bientôt sur le site www.marly-la-ville.fr et sur les pages Facebook et Instagram de l'Espace Culturel Lucien Jean.



Jusqu'au mois de juillet, l'Espace Culturel accueillera les différents spectacles des écoles, mais aussi des écoles de musique et de danse.

Derniers rendez-vous à ne pas manquer !

- **Samedi 1^{er} juin** : La Journée de la Parentalité et de la Petite Enfance
- **Samedi 8 juin** : Le Beau Pays, plusieurs animations à l'Espace Culturel de 12h à 14h30
- **Vendredi 21 juin** : La Fête de la Musique à partir de 18h, rue Marcel Petit
- **Du 14 au 23 juin** : Le Chapiteau cirque "I Love You Two" à Villeparisis (en partenariat avec "Marly-la-Ville")

Ces événements sont gratuits (à l'exception du chapiteau) et ouverts à tous, n'hésitez pas à venir en profiter !

EN PARALLÈLE DES SPECTACLES, LES ARTISTES MÈNENT DES ATELIERS AUPRÈS DES ÉLÈVES !

Plusieurs ateliers ont été proposés autour du cirque, de la magie et de la danse. Les artistes se sont déplacés dans les classes des écoles maternelles et élémentaires pour faire découvrir aux élèves leurs univers.

En parallèle, nous avons lancé les résidences en micro-territoires de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, en partenariat avec les villes de Fosses et Survilliers. Wrestler, Maya et Camo, trois danseurs proposent de mars à juin, des ateliers de Culture Krump aux enfants et ados du Centre de Loisirs, de l'IME et aux élèves de l'École de Danse.

Un joli projet qui intègre le rapport au corps, au mouvement et à l'identité de chacun qui peut se révéler grâce au krump ! Restitution à suivre prochainement...





ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Le premier concert de l'année « **Jazz & Compagnie** » s'est déroulé vendredi 27 janvier à 20h.

Vous avez pu apprécier :

- Les ensembles guitares et de musique traditionnelle
- Le Groupe MAA + Djembé
- La classe de piano
- L'Atelier Jazz
- Le Jazz Band

Un très bon moment passé autour d'un programme de musique de jazz.

S'en est suivi le **concert des professeurs à l'Église** sur le thème de la musique baroque (23 mars 2024), en présence de Violaine Aucante (violoncelle), Bénédicte Detton et Frédéric Eymard (violon, alto), Héléne Frissung (violon, alto, EMM Fosses), Marie Labrousse (clavecin), Katia Renard (violoncelle), Nathalie Rotstein-Raguis (flûte à bec) et Olga Tchernova (violon, alto, EMM Fosses), ainsi que les élèves des classes de flûte à bec et de l'orchestre à cordes Marly-Fosses.

2 kiosks

À chaque kiosk, les élèves de l'EMM ont la joie de présenter leur travail au public, en présence de leurs professeurs. Un bon moyen pour eux de s'entraîner avant le concert sur scène, et pour le public l'occasion d'écouter des morceaux choisis et de passer un bon moment en musique !

Judi 28 mars à 19h salle Dalibard :

- Les classes de piano
- La classe de chant
- La classe de flûte à bec
- La classe de violon
- La chorale adultes
- L'ensemble de musiques traditionnelles
- L'Atelier Djembé

Vendredi 24 mai à 18h30 salle Dalibard

- Les classes de piano
- Les classes de flûte à bec,
- de clarinette,
- de flûte traversière,
- de saxophone,
- de batterie

Concert des professeurs

À l'église Saint Etienne « Les compositrices à l'honneur », samedi 11 mai 2024 à 20h
 Nathalie ROTSTEIN-RAGUIS - flûte à bec,
 Julien LEROUX - clarinette, Gaël DIATTA - saxophone, Pascal MEZIERE - guitare,
 Gérald MYSTILLE – guitare, guitare basse,
 Christophe NICAULT - piano, Changwoo OH – piano, Frédéric EYMARD – piano, alto, Katia RENARD - violoncelle



Les musiciens ont interprété des œuvres de : Nina SIMONE, Germaine TAILLEFERRE, Alanis MORISSETTE, Joni MITCHELL, Mel BONIS, Anna BON

Merci d'être venus nombreux.

Les évaluations

- Classe de flûte traversière : dimanche 17 mars 2024 14h Surveilliers
- Classes de guitare : samedi 30 mars 2024 10h30 à l'espace culturel
- Classes de piano : samedi 30 mars à partir de 14h à l'Espace culturel
- Classes de violon, violoncelle : samedi 6 avril 2024 10h à l'EMMD de Fosses
- Classe des instruments à vents : samedi 6 avril 2024 14h à l'EMMD de Fosses
- Classe de batterie : mardi 7 mai 18h à l'Espace culturel

Ne manquez pas les prochains rendez-vous de l'EMM :

- Kiosks
- Fête de la Musique
- Concert de fin d'année

INFOS PRATIQUES ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

7, allée des Noisetiers
 95670 Marly-la-Ville
 ecolemusique@marlylaville.fr
 06 08 88 66 42
 Responsable : Violaine Aucante

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

L'année 2024 démarre à grande vitesse pour l'EMD !

Dès janvier 2024, lors de leurs examens annuels, les élèves de l'École de danse âgés de 6 à 18 ans ont pu présenter le fruit de leur travail et ainsi évoluer sur la scène de l'Espace Culturel Lucien Jean sous le regard aiguisé, professionnel et bienveillant de nos trois jurys.



En février, 5 élèves et 1 groupe de 9 danseuses ont représenté fièrement l'École de danse lors de nombreux concours. De beaux résultats nous sont revenus :

Concours de la confédération Nationale de danse

- ▶ Un 3^e Prix pour Ben Ahmed-Ledanseur Lylia
- ▶ Un 1^{er} Prix Régional pour Millour Elynn, Serane Maya, Lehmann Maya
- ▶ Un 1^{er} Prix national Pour Abache Zahia qui pourra se présenter au mois de mai au concours National
- ▶ Un 3^e Prix pour le groupe de danse Classique « Mascarade »

Concours « des jeunes talents pour demain »

- ▶ Une médaille d'or à l'unanimité pour Lehmann Maya



Concours « AREA »

- ▶ La médaille d'or Pour Lehmann Maya avec une qualification pour la finale au Théâtre du gymnase à Paris le 6 et 7 juillet 2024.



Pour la 3^e année consécutive, l'École de danse a organisé les rencontres chorégraphiques « des printemps de la danse ». Une soirée permettant aux artistes émergents

comme confirmés de faire découvrir la diversité dans l'art de la danse.

Les beaux jours arrivant, l'École Municipale de danse vous attendra nombreux les 14 et 15 juin 2024 à l'espace Culturel Lucien Jean pour son spectacle de fin d'année et ainsi clore cette année avec sa semaine exceptionnelle qui aura lieu du 17 au 21 juin, jour de la fête de la musique à laquelle nous aurons la joie de vous retrouver.



INFOS PRATIQUES ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

ecolededanse@marlylaville.fr

06 28 62 74 74

Responsables :

Sophie Bothereau et Shirley Brunet



Ces quelques mois de début d'année auront été riches en émotions et riches aussi de créativité. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des artistes d'exception, talentueux et généreux, qui ont fait vibrer la bibliothèque de leur scintillance.

Dans le cadre du festival jeunesse Livre comme l'air, proposé par la CARPF, Marie Poirier, illustratrice de nombreux albums jeunesse et de petites merveilles poétiques pour adultes, a investi notre lieu avec une quinzaine de cadres de magnifiques originaux. Une vitrine additionnelle nous plongeait dans son atelier de lithographe. Marie Poirier donna deux ateliers pour nos enfants accompagnés de leurs enseignants, les initiant aux techniques de l'impression, s'appuyant sur la confection de pochoirs grand format et de tampons.

Quelques jours plus tard, et toujours œuvré par le festival susdit, c'est Léon, paon mémorable interprété par Elsa Chausson, qui monta sur notre scène, les plumes au vent, incarnant les œuvres de Julia Chausson. Drôle, clownesque, tour à tour tendre et explosif, le spectacle se termina dans une apothéose hilarante, pas loin d'un grand spectacle humain à la Drag Race.

Le festival se clôtura sur une grande journée de rencontre à Arnouville, le samedi 23 mars.

Il se passa quelques jours encore pour que la compagnie Ensemble TaCTuS nous prodigue son « silence des champignons », spectacle musical illustré soufflé par ACTA dans la synergie du festival Premières Rencontres ... une plongée sonore et visuelle dans un univers sensible et original, peuplé d'instruments étranges et d'objets-champignonnesques mystérieux...



Les ateliers Alfred ont démarré et se poursuivront les samedis 4 mai et 8 juin. Temps d'échanges, complicités, se construisent doucement entre les participants, tous lecteurs fidèles de la bibliothèque. Nous sommes heureux de constater que les adultes participent avec bonheur et simplicité, créant articles ou bandes dessinées, tout comme les jeunes, enfants et ados. La matière émerge peu à peu et nous permettra, nous l'espérons, d'atteindre la naissance du premier numéro d'un magazine 100% amateurs made in Marly-la-Ville. Nous réfléchissons à une formule remaniée pour la saison prochaine, afin d'améliorer le concept.

La bibliothèque poursuit son réaménagement avec un plaisir toujours renouvelé. L'escalier reliant le rez-de-chaussée à l'étage a d'ailleurs été entièrement rénové, tout comme notre espace Doudou Zen, qui a pris de jolies couleurs. C'est au cœur de ce doux rose qu'a eu lieu, le samedi 25 mai, de 15 à 16 heures, notre lecture de textes et poésies, sous le titre « La poésie dans l'appeau ».

Enfin, cet été, la bibliothèque effectuera un saut temporel vers le Crétacé. Les dinosaures investiront notre lieu sous forme d'une exposition de douze grands panneaux (proposée par la BDVO) et d'une amusante galerie de jouets sous vitrine, datant des années 70 à nos jours. Nous sortirons à l'occasion les livres sur le sujet ...

NOUVEAU

ATELIER GESTION DU STRESS ET CONCENTRATION

Pour les étudiants au collège et lycée, afin de bien préparer l'arrivée des examens (proposés par Eddy Siciliano)

J'approvoise mon esprit, mon corps avec les techniques respiratoires et posturales !

- 1) Les processus de la conscience, du stress et de la concentration mentale
- 2) Calmer et concentrer le mental :
 - respiration complète, kriya...
 - postures d'ancrage, assis, debout
- 3) Dynamiser l'énergie mentale, la volonté, la mémoire:
 - respirations "énergisantes", Kriya, Pranayama
 - postures "dynamisantes", assis, debout, sur le dos...
- 4) Évacuer le stress et réguler en profondeur le système nerveux:
 - la relaxation, Yoga Nidra, Shavasana
 - la méditation: Dhyana.

**Les 18 mai et 1^{er} juin 2024 à 15h
 à la Bibliothèque Municipale.
 Sur réservation au 01 34 72 74 14**



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En plus des accueils hebdomadaires pour les assistantes maternelles au relais et pour les familles au Lieu d'accueil enfants-parents pour les familles et leurs enfants de 0 à 4 ans, le RPE vous propose également :

Des temps de contes à la bibliothèque, ou Laure Murillo nous a conté et chanté l'hiver. Ce moment ouvert aux assistantes maternelles et aux familles a permis aux petits de 0 à 3 ans comme aux grands de voyager avec les animaux dans un décor enneigé.



L'édition 2024 de notre **espace snoezelen** s'est vécue au mois de janvier au relais petite enfance. Des musiques douces, une lumière tamisée, un mélange de couleurs, les enfants ont pu découvrir et manipuler dans une salle apaisante.



>>> LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



L'éveil musical a repris pour les assistantes maternelles et leurs enfants accueillis. Callissa nous fait découvrir de nouvelles chansons, manipuler des instruments de musique et parcourir le conte de Pierre et le loup. Les sens sont en éveil.



Ateliers 0-6 ans
 Motricité et sensoriels
 Massages
 Langue des signes
 Lecture et contes
Ferme pédagogique
 Snoezolen
 Conférence

Journée de la Petite enfance et de la Parentalité à Marly-la-Ville

Samedi 1er juin 2024

Animations, exposition, stands et ateliers
 Salle des Sports
 10h-18h

Conférence parentalité
 Espace Culturel Lucien Jean
 16h-18h

En partenariat avec
 Les associations Entr'ED, GAIA, AGFM, AAPEMS, la CAF, la PMI et le RPE de la ville de Fosses

Restauration sur place

Entrée libre et gratuite
 Rue Marcel Petit

Programme sur www.marly-la-ville.fr
 Contact : 07.72.72.11.12




AU PROGRAMME

10h : Ouverture

Toute la journée :

- Atelier motricité avec l'association AGFM (babygym de Marly-la-Ville)
- Atelier sensoriel
- Atelier snoezelen
- Espace détente/lecture
- Espace de jeux

Présence de :

- la CAF
- la PMI
- Association GAIA
- Association entr'ED
- Association Aapems

10h - 16h : Ferme pédagogique Tiligolo : visite, ateliers, spectacles

10h30 - 11h30 : Ateliers LSF (association parlesignes) et massage bébé (association APDM)

11h30 - 12h30 : Ateliers LSF et massage bébé

Restauration possible sur place

13h30 - 14h30 : Conte 3/6 ans et atelier « vis ma vie de DYS »

14h30 - 15h30 : Conte 0/3 ans et atelier « vis ma vie de DYS »

16h - 18h : Conférence sur la Parentalité à l'Espace Culturel Lucien Jean



Pour les enfants de 0 à 6 ans, parents, futurs parents, familles, professionnels de la petite enfance

VENEZ NOMBREUX !

MAISON DES JEUNES

VACANCES DE FÉVRIER À LA MDJ

Pendant cette session de février nous avons accueilli entre 10 et 16 jeunes tous les jours. Encore une fois, les activités et les sorties furent variées afin de répondre aux besoins de chacun et chacune.



Le mardi de la première semaine nous sommes allés enrichir notre culture cinématographique au cinéma d'Aéroville en allant voir « Opération Portugal 2 ». Au programme : détente, bonne humeur et fous rires garantis.

Le jeudi, les jeunes de l'IME Madeleine Brès sont venus nous rendre visite et nous avons partagé une partie de bowling à la Factory de Moussy-le-Neuf. Ce temps a été très bénéfique pour tous les jeunes présents car il a permis à tous de s'amuser ensemble au-delà de nos différences. L'entraide, la bienveillance et les sourires étaient les maîtres-mots de cette journée.

Lors de la deuxième semaine, nous sommes partis au « Prison Island » de Saint Brice. Cette structure ressemblant à un escape Game en légèrement différent nous a permis de mettre nos cerveaux en ébullition afin de déjouer les pièges de chacune des salles dont il fallait s'évader. La cohésion,



la réflexion et l'amusement furent de la partie lors de cette sortie vraiment appréciée par nos jeunes.

Sur les temps plus informels : les jeux de société, les activités décoratives ou manuelles ainsi que les activités sportives ou de plein air ont permis à nos jeunes de s'amuser et de se détendre pendant leurs vacances.

Nous vous donnons rendez-vous aux prochaines vacances pour passer encore une fois de bons moments tous ensemble sur la maison des jeunes.

Margaux, Florian et Jérémy

SÉJOUR SKI 2024

De nouveau cette année, 25 jeunes marlysiens sont partis en séjour ski du 10 au 17 février 2024. Le projet s'est vécu dans la station de Châtel (74) et malgré un faible enneigement, nous avons pu profiter des joies de la glisse et de paysages magnifiques. Notre hébergement, le Clos Savoyard, a su nous recevoir dans les traditions culinaires de la montagne : Raclette, Croziflette et autres plats à base de fromage. Service municipal de l'Enfance et de la Jeunesse.



CENTRE DE LOISIRS

ATELIER D'ÉCRITURE



Depuis le mois de janvier, les enfants de l'accueil de loisirs peuvent, une fois par mois, participer à un atelier d'écriture proposé par Marie-Claire Khalifa. Avec

elle, les enfants découvrent à chaque séance, une nouvelle part de leur « Imagination », grand thème de cette année. Ainsi, ils se sont imaginés piégés dans un tableau, ou encore partis à la rencontre du fantôme de Marly-la-Ville... Utilisant l'imaginaire, le dessin, la méditation, Marie-Claire parvient à leur faire rédiger de jolies choses qu'ils sont fiers de présenter aux copains dès leur retour au centre...

RENCONTRES SPORTIVES DES ÉCOLES

Cette 2^{ème} édition des rencontres sportives maternelles s'est déroulée au Cosec sur 2 après-midi du mois de mars et cela pour tous les enfants de moyenne section de la commune.

Le programme de cette année pour nos bambins : athlétisme (lancer, course et saut), jeux d'opposition et de coopération, parcours géant de motricité avec une multitude de modules et enfin différents jeux de ballons. Sur ces "épreuves", nos enfants ont pu se dépenser, se dépasser tout en s'amusant avec leurs camarades de classe. Nous remercions les enseignants, les parents accompagnateurs ainsi que l'équipe d'animation pour leur



précieuse présence durant ces rencontres et nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour une prochaine session !

Alexandre

DES VACANCES D'HIVER AU CENTRE !

Venir au centre pendant les vacances, c'est comme vivre une aventure : tous les jours de nouvelles choses à découvrir, à apprendre et à vivre !

Pendant les vacances d'hiver, la météo clémente a permis à de nombreux enfants de profiter de l'extérieur : entre balade en forêt et jeux au parc, jouer au ballon ou aux raquettes, s'amuser à glisser au toboggan, ils ont profité au maximum pour prendre l'air après une période hivernale bien au chaud dans les salles.

Ils ont également mis à profit leur créativité et leur singularité artistique en participant à de nombreuses activités manuelles et créatives : pour les plus jeunes, pâte à sel, création de la mer, sel coloré, masques, empreintes de dinosaure... Et pour les plus grands, préparation pour le carnaval « Pirate » de la ville avec de futurs marins, un engouement pour les créations en perles « Animaux », des mangeoires à oiseaux, un atelier de tresses en tissu, une découverte piano/chant et de nombreuses autres activités.

Venir au centre c'est aussi se rendre dans les autres structures de la ville, ou des environs : passer un temps calme et de



lecture à la bibliothèque, se dépenser à différents jeux et sports au COSEC, aller au cinéma, jouer au bowling... Les maternels se sont rendus à l'Abbaye de Royaumont pour partir en quête d'un doudou et d'une épée en suivant un parcours-jeu adapté à leurs âges...

Le vivre-ensemble est quant à lui la base de la vie d'un centre de loisirs. Même si ce n'est pas toujours facile de s'entendre avec les copains et les copines, les règles de vie communes à tous, le respect de l'autre, du matériel et des locaux sont garantis par les animateurs. Ils veillent également à ce que chaque enfant s'épanouisse pleinement en venant au centre, et surtout, à leur donner envie de revenir à chaque prochaine vacance.



L'équipe d'animation



>>> CENTRE DE LOISIRS

LES PIRATES DÉBARQUENT LE SAMEDI 25 MAI 2024 POUR LE CARNAVAL !

Les enfants du centre de loisirs avaient construit un navire pour le défilé du carnaval. L'équipe d'animation, accompagnée d'une démonstration de La Guirlande Francilienne, les avait accueillis dès 16h au COSEC avec un stand maquillage. Le navire s'était lancé dès 17h15 pour une déambulation dans les rues de Marly-la-Ville aux rythmes des percussions de Zé Samba. Un rafraîchissement avait attendu tout le monde au retour avant la mise à feu du bonhomme carnaval. Et pour clôturer cette journée : un concours de déguisement et une soirée dansante durant laquelle une restauration était possible auprès de l'AAPEMS et l'ESM. On avait attendu nombreux tous les petits pirates !

L'équipe d'animation



Carnaval
de Marly-La-Ville

Samedi
25 mai 2024

À partir de 16h au COSEC

Maquillage
Démonstration
Guirlande Francilienne

17h15 - Défilé avec Zé samba

Mise à feu structure
Concours de costume

Soirée dansante

Restauration sur place
avec l'ESM et l'AAPEMS

Renseignements
au 01 34 47 46 43
www.marly-la-ville.fr

Marly-la-Ville



EN ROUTE VERS LES J.O.

Du 26 juillet au 11 août 2024 s'installera en France, un des plus grands événements sportifs : les Jeux olympiques de Paris. Une compétition qui se déroule tous les 4 ans, en regroupant les plus grands athlètes mondiaux de leur discipline.

Une bonne occasion pour les enfants de l'école élémentaire du Bois Maillard de pratiquer des sports qui ne connaissent pas ou peu, et de s'essayer aux différentes épreuves qui seront présentes.

Ainsi, depuis la rentrée des vacances d'hiver, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, chaque lundi, pendant le temps de cantine, les enfants peuvent pratiquer plusieurs disciplines que l'on retrouve aux JO de Paris 2024. En passant par les plus connus, tels que l'athlétisme, le handball ou le basketball, mais aussi le golf, le hockey ou encore l'escrime et bien d'autres. Les enfants tenteront d'appréhender ses nouvelles pratiques, grâce à la mise en commun des équipements sportifs de la commune qui seront amenés chaque semaine sur le secteur scolaire pour la discipline du jour.



Enfin, à la suite de chaque pratique, nos jeunes sportifs réalisent une affiche, mettant en avant les règles, l'histoire, les athlètes phares, et les résultats de la discipline en question aux JO de Tokyo 2020. En prime, des photos des élèves pendant leur prestation, afin de réaliser un musée rétrospectif, des différentes disciplines qu'ils auront découvert durant leur route vers les J.O.

L'équipe d'animation

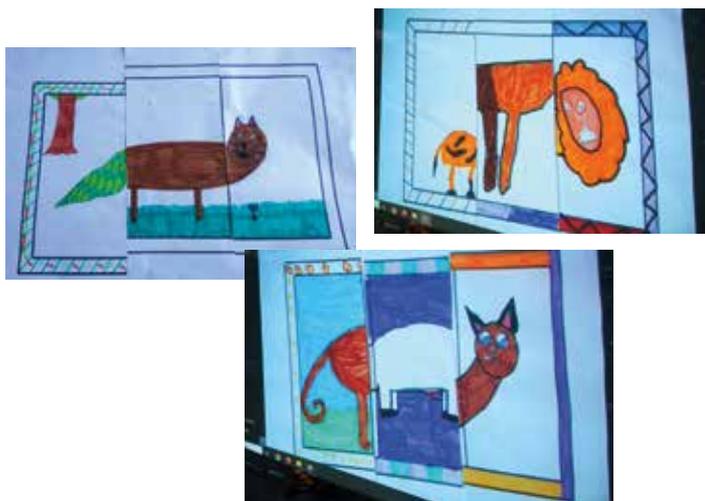


A.S.P.A.S.

(Association pour la Protection des Animaux Sauvages)

Quoi de plus original et enrichissant que de découvrir les animaux au travers des arts. C'est ce que nous avons fait avec le CM1 de Mme URBANIK du Bourg : "la place des animaux dans l'art et leur symbolique" à différentes époques (préhistorique, égyptienne, moyen-âgeuse, contemporaine) et dans différents arts (peinture, sculpture, poésie, cinéma, musique, photographie, cirque). En prolongement 3 ateliers ; "les 3 chevaux " d'après le peintre animalier Franz Marc, création d'un animal imaginaire en triptyque, création d'un animal fantastique. Encore une fois cette séance a été un succès avec des enfants très impliqués.

Madame NICOLAS Lysiane



SECOURS CATHOLIQUE

"Rejoignez l'Équipe Locale du Secours Catholique : Ensemble, bâtissons un monde juste et fraternel !"

Chers habitants de Marly-la-Ville,
 Depuis de nombreuses années, le Secours Catholique s'engage activement sur la commune de Marly-la-Ville à soutenir les personnes en situation de précarité ou d'isolement, en prenant le temps de la rencontre et en assurant leur accompagnement dans de nombreux aspects de leur vie quotidienne. Cependant, afin de continuer notre action cruciale pour la communauté, nous avons besoin de votre soutien !

En tant que bénévole, vous aurez l'opportunité de faire une différence significative dans la vie de nombreuses personnes. Votre contribution peut prendre diverses formes, que ce soit en offrant une écoute bienveillante, en apportant un soutien administratif, un soutien scolaire ou en participant à des actions de sensibilisation et de collecte de fonds.

Peu importe vos compétences ou votre disponibilité, il y a une place pour vous au sein de notre équipe. Que vous puissiez vous engager régulièrement ou occasionnellement, chaque geste compte et est précieux.

En rejoignant le Secours Catholique, vous faites le choix de l'action concrète et de l'engagement solidaire. Vous vous joignez à une famille de bénévoles engagés et soudés par la volonté commune de bâtir un monde plus juste et fraternel. Pour plus d'informations sur la façon de devenir bénévole et sur nos prochaines initiatives, n'hésitez pas à nous contacter ou laisser un message au **06 77 24 41 75** ou à nous rendre visite au 82 rue de Paris, 95380 Louvres (mardi de 14h30 à 16h).

Bien cordialement,

L'équipe du Secours Catholique de Louvres, Marly-la-Ville, etc."

ENTR'ED

C'est avec un grand plaisir que l'association Entr'Ed vous annonce les 10 ans de l'association qui aura lieu en collaboration avec la commune de Marly-la-Ville, à l'Espace Culturel Lucien Jean, rue Marcel Petit, le samedi 5 octobre 2024



L'événement aura pour thème « **Ensemble pour la réussite et la reconnaissance des troubles Dys** ». L'objectif de la journée est de sensibiliser et d'impulser une dynamique autour de ces troubles pour continuer ensemble à ouvrir le champ du possible pour l'avenir

et la réussite des personnes avec des troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Des temps forts sous forme de :

- Forum
- Conférence
- Témoignages
- Stands
- Soirée festive

Nous reviendrons vers vous avec l'affiche qui vous indiquera le déroulement du programme et le lien d'inscription.

L'association Entr'Ed
07 68 71 85 17
entred95@gmail.com

LE TAM

Le TAM avait lancé les invitations pour sa Soirée Pyjama...

Après 5 ans d'absence sur scène... Et oui déjà !... Le TAM est revenu avec une comédie truculente qui avait tous les ingrédients pour faire passer une bonne soirée à notre incroyable public qui était bien présent et réactif les deux soirs.

Notre Soirée Pyjama s'est très bien passée, les 5 et 6 avril derniers !

Elle a pu s'organiser grâce au soutien de la municipalité qui nous offre à chaque fois la possibilité de jouer à l'Espace Culturel Lucien Jean, nous avons également été accompagnés par nos deux techniciens sons et lumières, Jean-Baptiste et Yoann, encore merci à eux.

Nos pyjamas sont rangés, mais nous espérons sortir de nouveaux costumes sur scène pour la saison prochaine !

Regardez avec attention la future programmation et n'hésitez pas à venir encore plus nombreux passer un excellent moment en notre compagnie !

À très vite, je l'espère pour de nouvelles aventures théâtrales avec le TAM.

Emilie Bleinat

Présidente du TAM



LA GUIRLANDE FRANCIENNE

En mars, la Guirlande Francilienne représentait la France pour la troisième édition consécutive aux Francophonies de Yèbles.



Cette fête à laquelle participaient 40 pays « francophones » et nombre de territoires ultra marins français a pour but, non seulement de mettre à l'honneur la langue que nous partageons mais aussi nos richesses culturelles dont les danses traditionnelles. Elle se termine comme dans les albums d'Astérix par un banquet qui était cette année organisé par les danseurs de Tahiti et des marquises qui toutefois ne nous ont pas offert le fameux «fafaru».

Alors que lors de nos deux premières participations nous avons choisi de faire découvrir les danses du patrimoine de deux de nos régions, nous avons cette année choisi de faire connaître une danse traditionnelle de chacune des six régions suivantes : Limousin, Poitou Charentes, Lorraine, Provence, Béarn, Pays Basque.

Ainsi samedi et dimanche, un public curieux et ravi, parmi lequel nombre d'ambassadeurs et d'élus ont pu constater que les traditions de la France métropolitaine restaient vivantes. Certains d'ailleurs se sont joints à la Guirlande Francilienne l'espace d'une danse.

En faisant le bilan de ces deux jours, nous sommes partagés entre la joie d'avoir pu illustrer ces six régions et la frustration de n'avoir pu venir qu'en nombre réduit alors que les Tahitiens ou les Slovaques étaient beaucoup plus nombreux sur la scène.

Nous restons persuadés que les citoyens de Marly-la-Ville, peuvent venir nous rejoindre le mardi soir à la salle des fêtes à partir de 20h30 pour partager avec nous les danses traditionnelles de nos régions ou de nos pays et ainsi garder vivantes nos cultures.

LES CHUP'S

MYSTÈRE AU CABARET

Spectacle musical des Chup's

Dernière journée de préparation avant le premier spectacle de ce soir !

Tout le monde s'agitait, répétait, mettait au point les derniers réglages avant le show.

Des sabotages intervenaient durant les répétitions et mettaient en péril le spectacle.

Mais qui pouvait bien être l'auteur de ces affreuses fourberies ? Peut-être Scapin...

Chaque année la troupe des Chup's de Marly-la-Ville vous propose une création originale autour de chansons françaises et internationales, de la comédie, des chorégraphies... Jean Jacques Goldman, Claude François, Orelsan, Hoshi, Michel Sardou, Rita Mitsouko...



EXPOSITION de PEINTURE

du 29 avril au 17 Mai 2024



IMAGIN'ART

" Le but de l'Association Imagin'Art est de guider les enfants dans la réalisation de leurs créations.

Et par là même, de leur faire aimer cet Art et leur donner l'envie un jour ou l'autre d'aller plus loin.

D'aucuns diront que la création artistique est une traversée du désert.

Certes, il n'est pas toujours facile d'exprimer par le dessin ce que l'on ressent, ce que l'on est.

À cette étape, la technique (même si nous leur en faisons découvrir de nombreuses) n'est plus la chose la plus importante.

Le plus important est d'y trouver de la joie et de la partager avec les autres.

Voilà pourquoi ce qu'ils ont proposé dans leur exposition, ce n'est pas du crayon ou de la couleur "jetés" sur le papier.

C'est bien plus que ça.

Ce qu'ils vous ont offert avec simplicité, c'est ce qu'ils ont au fond d'eux-mêmes : une palette d'émotions.

Et croyez-nous, cette palette est très haute en couleurs.

Nous espérons que vous avez apprécié à sa juste valeur ce qu'ils vous ont donné".



CLUB DE L'IMAGE ET DU SON

MERCI !

"Ce que la photographie reproduit à l'infini n'a lieu qu'une fois."

Roland BARTHES

Nous ne pourrons jamais atteindre une infinité d'exposition, mais nous n'en sommes plus à notre première fois.

Mais, quelque soit le nombre d'expositions que le Club de l'Image et du Son de Marly-la-Ville / Fosses aura, ou pourra, réaliser, cela ne peut se faire qu'avec une somme de contributions directes, ou indirectes. Un grand merci à tous ceux qui ont ainsi contribué à la réussite de notre exposition 2024 :

- les adhérents du Club ;
- le personnel de l'Espace Culturel Lucien Jean ;
- la mairie de Marly-la-Ville ;
- et enfin, tous les visiteurs qui ont regardé et voté pour l'une des photos présentée.

Les trois photos ressortant des votes sont :

- Fée des Étangs
- J'ai faim
- Coquine

Quelles que soient vos motivations (loisirs, souvenirs de famille, progresser ou tout simplement pour partager vos clichés) n'hésitez pas à nous rejoindre au sein du CIS.

Vous pouvez aussi voir quelques-uns des clichés réalisés par les membres du club sur le site www.cis.asso.fr

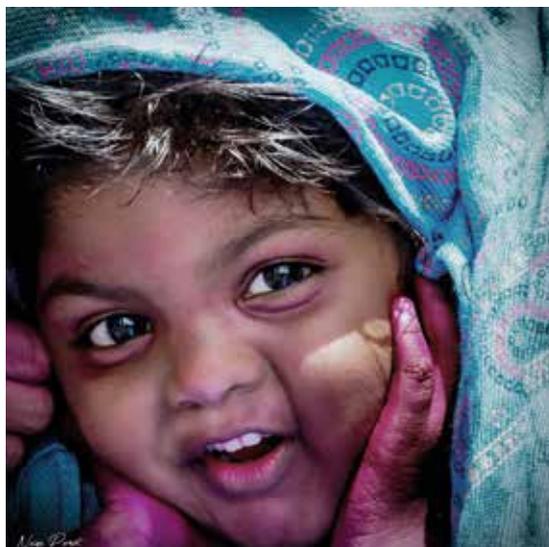
En attendant de vous retrouver pour l'exposition 2025, nous serons présents pour nous présenter lors du Forum de la vie locale et associative en septembre 2024 !



Fée des Étangs



J'ai faim



Coquine



CLUB ATHLÉTISME

Le CMO Louvres développe son offre de la pratique sportive à Marly-la-Ville.

Lassé (e) de courir seul (e) ?

Envie de progresser ? (Encadrement diplômé de la Fédération Française d'Athlétisme)

Envie de partager votre passion entre "ÉCOUTE et BIENVEILLANCE" ?

Rejoignez la section "Course à pied" de Marly-la-Ville. (Courses sur route, Trail, Courses en Montagne, Courses ultra 100km et 24 heures, Réathlétisation).

Contact et renseignements :

jeansaisrien@orange.fr / 06 03 57 18 30

FITGYM ET BIEN ÊTRE

Nous vous proposons des cours collectifs dans 2 domaines :
Domaine du FITNESS et dans le domaine du BIEN-ÊTRE.



Nos cours sont accessibles à tous les âges et à tous les niveaux sportifs afin de trouver un bon état physique et de bien-être. Nos cours sont dispensés dans les communes de La Chapelle en Serval, Orry-la-Ville, Marly-la-Ville, Plailly et Survilliers.

Renforcez musculairement votre

corps, tonifiez et améliorez votre souplesse, votre équilibre et coordination, affinez votre silhouette.

* **Activités Fitness** : Cours de musculation, renforcement musculaire, circuit training, cuisses-abdos-fessiers, fit combat, fit cardio, gym douce, pilâtes, yoga tonique, HIIT, boot camp, ZUMBA, STEP, LIA, postural Ball, Swiss Ball, etc.

* **Activités Bien-Être** : Cours de Yoga souplesse, relaxation et méditation, Yoga réparateur, activité physique sur ordonnance APA pour Obésité, Arthrose, Diabète. Coaching perte de poids avec l'alimentation et exercices adaptés. massages : drainage lymphatique, visage, relaxation, Madero thérapie, suédois, réflexologie, massage assis, etc.



Responsables : Alexander CRUZ et Leslie LEFEVRE
Contact : 06 51 41 30 12 / fitgym.bienetre@gmail.com
F : fb.com/FITGYM.BIENETRE.OFFICIEL

TENNIS CLUB DE MARLY-LA-VILLE

On n'arrête plus le Tennis Club de Marly-la-Ville !



Pari réussi pour notre juge arbitre Florianne Ferreira qui a organisé pour la première fois des TMC (Tournois Multi Chance) Double Femmes et Hommes dans notre club. Ces tournois ouverts à nos adhérents et aux joueurs des clubs environnants se sont déroulés sur deux jours.

En mai, deux autres TMC pour les 13/14 ans garçons et filles seront organisés, puis suivront en juin des tournois open sur une semaine.

Les samedis sont également ponctués par des tournois pour les enfants suivant les niveaux.

Place au loisir, lors de la 6ème édition de la soirée Fluo, les élèves et adhérents du club ont pu s'amuser en jouant en double surprise dans le noir. Succès garanti !

Après le label « École de Tennis », nous avons obtenu le label « Elle's club » celui-ci est décerné par la Ligue et du Comité du Val d'Oise en remerciements pour notre engagement, les actions réalisées et les résultats remarquables obtenus dans le cadre du « plan de féminisation ».

Le Tennis Club de Marly-la-Ville (TCMV) peut compter sur ses joueuses, ses dirigeantes, ses enseignantes et son officielle de la compétition pour faire honneur à ce label.

Lola et Florianne, Trésorières du TCMV

CLUB DE BASKET DE MARLY-FOSSÉS

Des évènements en série au club de basket
de Marly-Fossés (EFMBC) !



Résolument décidé à faire vivre le cœur des amatrices et amateurs de basket, le club diversifie les animations.

Open Start Junior League

Tournoi de basket 3x3 qui a réuni les 24 et 25 février 95 joueurs et joueuses U13 (nés en 2011/2012) et U15 (2009/2010). 25 équipes sur les 4 catégories se sont affrontées pour rafler le titre et la récompense ultime : une paire de basket Melo 7 pour chaque vainqueur !! Animation DJ, retransmission en live, carré VIP, foodtruck ... le club, avec son superbe groupe de bénévoles, avait mis les moyens pour organiser cet évènement !

Stages de perfectionnement

Aux vacances d'octobre et février, 40 jeunes du club ont pu profiter des conseils des coachs pour améliorer leur pratique et se perfectionner durant 3 jours. La progression des enfants traduit leur envie d'apprendre et leur engagement. C'est le futur du club qui se forme et est motivé pour donner le meilleur.

Slam Dunk Culture Camp

Aux vacances de février et d'avril, entre 17 et 20 joueurs/joueuses U13 participent à ce stage de découverte alliant culture (visite du musée du Louvre, du musée d'Orsay, musée de l'Homme) et pratique sportive (basket, judo, boxe). Toutes ces activités ont pour objectif de renforcer l'esprit d'équipe et d'ouvrir les enfants à toute forme d'expériences.

Contacts :

@ : efbmc.95470@gmail.com

facebook : [ententefossesmarlybasketclub](https://www.facebook.com/ententefossesmarlybasketclub)

instagram : [ententefossesmarlybasket](https://www.instagram.com/ententefossesmarlybasket)

CYCLO-CLUB DE MARLY-LA-VILLE

Être visible en toutes circonstances

La grisaille et l'humidité de cet hiver n'ont pas permis beaucoup de sorties, mais lorsque nous sommes sur la route, notre première préoccupation est d'être visible.

Lumières à l'avant et à l'arrière du vélo mais également des tenues claires. En effet nous sommes cyclistes mais aussi conducteurs, et nous avons tous déjà fait l'expérience de rencontrer un cycliste solitaire ou un groupe avec des tenues très sombres qui nous surprennent notamment lorsque nous traversons une zone sombre.

Notre club a choisi sciemment des tenues très claires pour être visible en toutes circonstances.

Nos tenues sont même souvent remarquées lors de nos sorties avec d'autres clubs par leur originalité et leurs couleurs.

Si de votre côté vous roulez seul, ces questions de sécurité ne sont pas à négliger. Certains faits divers ont malheureusement relaté des accidents mortels causés par le manque de visibilité du cycliste. Même quand le temps est ensoleillé ou les rues éclairées, le cycliste doit se distinguer.

Il faut être « bien » vu.

Si vous voulez en savoir plus sur notre club et ses activités, envoyez-nous vos questions à notre adresse mail et consultez notre site internet.

cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com

site Internet : cyclo-club-marly-la-ville.clubeo.com



UCFM

(Union Cycliste Fosses Marly)

Un début d'année sous le signe de la compétition pour l'UCFM (Union Cycliste Fosses Marly) !

Le club a été très actif particulièrement dans l'organisation le 24 mars d'une manche catégorie ADULTES et le 27 avril d'une manche catégorie JEUNE du VTT VOT (VAL D'OISE TROPHY), avec pas moins de 30 bénévoles.

Même si le club a plutôt pour objectif d'être une école de vtt qui concilie l'amour de la nature et le plaisir du sport, nos adhérents participent à des compétitions régionales pour se surpasser.

Notamment, nos 2 jeunes, Mathis OUZE et



Luka GALOT dans la série C du VTT VOT JEUNES (catégories de 10 à 11 ans).

Sans oublier, notre codirigeante Camille DESBIOS (3^{ème} au classement UFOLEP) qui est montée sur le podium de la 1^{ère} manche du VOT ADULTES à COYE LA FORÊT organisée avec La Harde de Surveilliers.

Aussi, l'UCFM souhaite remercier Monsieur le Maire, les services techniques de la commune, la police municipale pour leur aide lors de notre manifestation au Parc Salvador ALLENDE.



Chacun de nos adhérents trouve son équilibre en fonction de sa motivation, de sa forme. Nous tenons à adapter au mieux nos groupes de randonnées.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre les dimanches matin pour un départ de notre local au Cossec de Fosses à 10:00 et un retour vers 12:30.

À bientôt!

Fabrice BIRBA, Secrétaire de l'UCFM.

RYOGA

L'association Ryoga dispense depuis sa création en 2001, des cours de gym douce et de yoga.



Notre association est gérée par des bénévoles. Nous proposons des cours de Yoga sur 11 plages horaires et des cours de gym douce sur 3 plages horaires afin de satisfaire les retraités et les actifs.

Nos professeurs enseignent depuis plusieurs années et chacun a la liberté de composer son cours de gym douce (Pilates et Feldenkrais) ou de yoga (hatha yoga). Des stages gratuits pour nos adhérents sont proposés pendant la saison afin d'enrichir leur pratique ou d'en découvrir d'autres.

Les réinscriptions pour la saison 2024/2025 se feront du 1^{er} mai au 15 juin 2024 pour les anciens adhérents.

Les nouvelles personnes intéressées pourront s'inscrire du 15 juin au 15 juillet, puis au forum des associations de Marly-la-Ville et de Saint Witz au mois de septembre 2024.

Coût annuel pour un cours de yoga par semaine hors vacances scolaires : 189 euros, et pour la gym douce 174 euros.

Vous trouverez les horaires des cours, les lieux sur notre site : **association-ryoga.fr**

La demande de fiche d'inscription peut se faire sur notre mail : **association.ryoga@laposte.net**

Adresse postale : Association RYOGA - Hôtel de ville - 95670 Marly-la-Ville



K'DANSES

Une nouvelle saison se prépare

Nous nous dirigeons tranquillement vers les derniers pas de notre saison de danse. K'Danses souhaite exprimer sa reconnaissance à toutes ses adhérentes et à tous ses adhérents pour la participation à cette saison qui a été riche en apprentissage et en événements.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos professeurs, toujours aussi professionnels et dévoués, les bénévoles et l'équipe des membres du bureau engagés pour leur travail et leur détermination. Leur contribution inestimable a permis à notre association de rayonner et de mener à bien de nombreux projets.

Bien que la fin de cette saison approche, elle ouvre également la porte à de nouvelles opportunités et à de nouveaux défis passionnants. Nous travaillons déjà à l'ouverture de la prochaine saison et nous sommes impatients de retrouver les K'Danseuses, les K'Danseurs et aussi d'accueillir de nouveaux danseurs.

En attendant, restons connectés à travers notre passion commune pour la danse. Que ce soit sur la piste de danse, dans les coulisses ou dans les cœurs, l'esprit de l'Association K'Danses continuera ainsi de briller.

Merci encore pour votre soutien continu, pour la confiance que vous nous témoignez, ensemble, nous avons créé des moments magiques et des souvenirs inoubliables.



« La Danse, un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes et un maximum de sensations... »

Alors, pour le vérifier, n'hésitez plus et venez nous rejoindre...

Alors on Danse !

Patricia GALLO,

présidente de l'association K'Danses

Association affiliée à la Fédération Française de Danse

www.k-danses.com



Eliott K'Danses

07 81 87 59 84

COMPAGNIE D'ARC

La Compagnie d'Arc et le défilé du Bouquet Provincial



Le Tir à l'Arc est une activité sportive Olympique, solidement attachée à son Histoire et à ses Traditions. Tous les archers de la Compagnie d'Arc de Marly-la-Ville sont des passionnés qui partagent ces valeurs historiques.

Le Bouquet Provincial fait partie de ces Traditions, dont l'existence remonte en 1398 au Moyen Age.

Les festivités du Bouquet Provincial rassemblent près de 300 Clubs & Compagnies, représentant près de 3000 archers venus de la France entière, dans une ville qui s'est portée volontaire pour organiser cet événement. Le jour du Bouquet, tous les archers défilent dans les rues décorées par tous ses habitants et commerçants. Après la ville de Mâcon, en Saône-et-Loire en 2023, le prochain sera organisé par la ville de Saint Maximin dans l'Oise, le dimanche 19 mai 2024.

De la même manière que les athlètes défilent derrière leur drapeau lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, chaque Club ou Compagnie d'Arc est représenté(e) par son drapeau, derrière lequel parquent tous ses archers parés de leur plus belle tenue.

En tête du cortège, comme de tradition, sont exposés le vase du Bouquet Provincial, le vase de Sèvres, ainsi que la statue de Saint-Sébastien, notre Saint Patron.

Dès le lendemain du défilé, la compétition du Rendu de Bouquet démarre pour une durée de 3 mois et demi, sur tous les jeux d'arc avec un Beursault de France (tirs à 50m), ouverts à cette occasion par les Compagnies participantes.

Mesdames et Messieurs, Archers, je vous salue !

Laurent Hivelin, Secrétaire de la Compagnie d'Arc de Marly-la-Ville

Retrouvez toutes nos informations sur notre site, ou sur nos Pages Facebook et Instagram

www.cie-arc-marlylaville.fr/

www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille/

Instagram : @compagnie_darc_marly_la_ville

Références :

<https://bouquet-provincial.fr/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bouquet_provincial

<https://www.ffta.fr/pratiquer/sport-de-traditions/les-bouquets-provinciaux>



Vie gourmande

La recette de Mamie Didine

CAKE VERT BASILIC ET SURIMI



Durée : Environ 60 minutes

Ingrédients pour 6 personnes

- > 3 œufs
- > 70 gr de petits pois frais ou congelés
- > 70 gr de haricots verts frais ou congelés
- > 200 gr de surimi ou crevettes ou saumon
- > 150 gr de farine
- > 1 sachet de levure chimique
- > 10 cl d'huile d'olive
- > 10 cl de lait
- > 120 gr de fromage râpé
- > Bouquets de persil et de basilic
- > 1 c à c de noix de muscade
- > Sel et poivre
- > 1 gousse d'ail

Réalisation

- Passez à la vapeur les petits pois et les haricots verts pendant 5 minutes ou plongez les dans l'eau bouillante 3 minutes. Les légumes doivent être légèrement croquants.
- Dans un saladier, mélangez les oeufs, la farine, la levure chimique, le lait, l'huile et la noix de muscade.
- Incorporez le persil, l'ail et le basilic mixés.
- Salez et poivrez à votre goût puis ajoutez le fromage, les petits pois et les haricots verts.
- Versez un peu de cette préparation au fond d'un moule à cake, puis placez dessus une couche de bâtonnets de surimi coupés en morceaux (ou crevettes ou saumon cru coupé en cubes).
- Recouvrez avec la préparation et faites une autre couche de surimi ou autres.
- Terminez ensuite avec le reste de la préparation.
- Tapotez le moule pour que la préparation se positionne bien.
- Passez le cake au four à 180°C pendant 45 minutes.
- Plantez le couteau dans votre cake pour vérifier la cuisson.
- Le couteau doit être humide sans trace de pâte.
- À servir tiède ou froid.

ENTREFILETS

CYCLISTES, VÉLO-CYCLISTES ET FUTURS RANDONNEURS CYCLISTES



La mise à disposition d'une borne de réparation, à votre attention, dans le cadre de « FAITES DU VÉLO » pour inviter les habitants aux plaisirs et aux bienfaits des mobilités douces, sur une initiative conduite et financée par la CARPF avec l'adhésion de la ville qui s'est portée volontaire pour la pose de ce matériel.

Cette borne est munie des outils nécessaires de qualité pour de petits travaux d'entretiens de leurs vélos, elle a été mise en place proche des commerces sur le parking DALIBARD face à la pharmacie et au Carrefour Market, à l'emplacement initialement souvent prévu des RDV, pour les départs.

Profitez-en bien, prenez-en soin, respectez ce matériel.

MARCHE NOCTURNE SOMABÉ

Pourquoi nous ne pouvons organiser la marche nocturne au printemps ?

Même si la municipalité de Marly-la-Ville a toujours soutenu notre projet, une telle organisation demande du temps, de l'énergie et beaucoup de bénévoles, mais pas seulement le jour J !

La préparation de cet évènement commence bien en amont : réunions de travail, recrutement de bénévoles pour assurer la sécurité sur le parcours, montage du dossier, achats, balisage, etc. ... bref nous ne sommes plus assez nombreux dans l'équipe SoMaBé pour assurer cet évènement en toute quiétude !

Nous savons que nombreux vont être déçus et bien sûr cela nous déchire le cœur !

La marche nocturne pourrait être reprise par une autre association ou même un groupe d'amis

Alors si l'envie vous dit de reprendre le flambeau, nous sommes prêts à vous aider, à vous donner tous les rouages de l'organisation, n'hésitez pas à nous contacter !

Laurent Magnier, Président de SoMaBé

06 81 45 91 58

associationsomabé@yahoo.fr

MARLY-LA-VILLE - VAL D'OISE
CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

SÉANCE DU LUNDI 29 JANVIER 2024

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

FINANCES

N° 1 – Nouveau plan de financement – Remise aux normes et passage en LED de l'éclairage public de Marly-la-Ville – **À L'unanimité**

N° 2 – Subvention pour l'association SCOUT ET GUIDES DE FRANCES GROUPE FOSSES - LOUVRES – **À L'unanimité**

N° 3 – TAM – Subvention complémentaire – **À L'unanimité**

N° 4 – 4L TROPHY – Subvention – **À L'unanimité**

PERSONNEL

N° 5 – Recensement de population 2024 – Création d'emplois « Agents Recenseurs » – **À L'unanimité**

N° 6 – Adhésion au dispositif interne de signalement des atteintes à l'intégrité physique, des actes de violence, de harcèlement, de discrimination, d'agissements sexistes, de menaces ou tout autre acte d'intimidation du CIG – **À L'unanimité**

N° 7 – POLICE MUNICIPALE : Convention de formation d'entraînement au bâton de défense – avenant – **À L'unanimité**

N° 8 – Mise à jour des tableaux des effectifs – **À L'unanimité**

URBANISME

N° 9 – Suppression de la ZAC du vert clos – **À L'unanimité**

N° 10 – Soumission des travaux d'édification de clôtures et de ravalement de façades à déclaration préalable – **À L'unanimité**

N° 11 – Acquisition de la parcelle ZA 69 sise la Genestraye – **À L'unanimité**

N° 12 – Acquisition de la parcelle ZK 80 sise Le Champs des Pauvres – Consort BAUCHE - Henry BAUCHE et Maxime BAUCHE – **À L'unanimité**

N° 13 – Signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec I3f OAP 5 – construction d'un groupe scolaire – **À L'unanimité**

ENFANCE

N° 14 – RPE – Convention entre les communes de MARLY-LA-VILLE – FOSSES, le CIAS Carnelle Pays de France et Madame Claudia THERMIDOR COLNET – Supervision LAEP – **À L'unanimité**

SÉANCE DU VENDREDI 29 MARS 2024

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

FINANCES

N° 15 – Approbation du compte de gestion 2023 – **À L'unanimité**

N° 16 – Vote du compte administratif 2023 - Budget Commune – **À L'unanimité**

N° 17 – Affectation des résultats au budget Commune 2024 – **À L'unanimité**

N° 18 – Rapport d'orientations budgétaires 2024 – Budget commune – **À L'unanimité**

N° 19 – Débat d'orientations budgétaires – **À L'unanimité**

N° 20 – Nouveau plan de financement – Remise aux normes et passage en led de l'éclairage public de Marly-la-Ville – **À L'unanimité**

N° 21 – Adoption des modalités de calcul du quotient familial et adaptation du taux d'effort suite à la migration vers l'API particulier – **À L'unanimité**

N° 22 – Demande d'habilitation à la DGFIP pour accéder à l'API Particulier – **À L'unanimité**

PERSONNEL

N° 23 – Aides sociales en faveur des agents et de leurs familles exercice 2024 – **À L'unanimité**

N° 24 – Mise à jour du tableau du personnel – **À L'unanimité**

AFFAIRES SOCIALES

N° 25 – VOYAGE 2024 des SENIORS – participation et tarifs DORDOGNE – **À L'unanimité**

N° 26 – VOYAGE 2024 des SENIORS – participation et tarifs PRAGUE – **À L'unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

N° 27 – Tables Communes - demande adhésion présentée par la commune de Montreuil – **À L'unanimité**

N° 28 – CARPF - AVIS ENQUETE PUBLIQUE SDRIF – **À L'unanimité**

N° 29 – CARPF Pacte financier et fiscal de solidarité – **À L'unanimité**

N° 30 – CARPF- Revision de l'attribution de compensation année 2024 – Diminution du FPIC – **À L'unanimité**

CULTURE

N° 31 – Accueil des événements de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, en mars 2024, au sein de nos équipements : Espace Culturel Lucien Jean et Bibliothèque Municipale – **À L'unanimité**

N° 32 – Ecoles Municipales de Musique et de Danse - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'aide à la structuration des établissements d'enseignement artistique spécialisé – **À L'unanimité**

SÉANCE DU VENDREDI 12 AVRIL 2024

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

FINANCES

N° 33 – Vote du Budget primitif 2024 – **À L'unanimité**

N° 34 – Vote des taux d'imposition 2024 – **À L'unanimité**

N° 35 – Tableau des effectifs du personnel 2024 – **À L'unanimité**

N° 36 – Vote des subventions 2024 aux associations

N° 37 – Vote des tarifs municipaux 2024 – **À L'unanimité**

PERSONNEL

N° 38 – CIG Ile de France – Convention de mise à disposition d'un agent du service remplacement – **À L'unanimité**

URBANISME

N° 39 – Prémption parcelle AA16 sise 46 rue Gabriel Péri – **À L'unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

N° 40 – Approbation de la convention type de prestations de services relative à la gestion de la commande publique mutualisée à destination des communes membres de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France de moins de 20 000 habitants – **À L'unanimité**

ENFANCE

N° 41 – Présentation des séjours enfance-jeunesse Été 2024 - vote des participations des familles – **À L'unanimité**

CULTURE

N° 42 – Présentation de la programmation culturelle 2024-2025 - Espace Culturel Lucien-Jean - Validation des budgets et des tarifs – **À L'unanimité**

Tirage au sort des jurés d'assises 2025

NAISSANCES

NISSET Sibylle	11/11/2023
FERREIRA CUNHA Albano	18/11/2023
ROCCA Sandro	01/12/2023
COCAGNE Lia	11/12/2023
SLIMANI Selyan.....	17/12/2023
GÉLY BOSQUET Colin	21/12/2023
COULIBALY Setiki	07/01/2024
COULIBALY Aïda.....	20/01/2024
ALEXANDRE FERNANDES Rafael.....	25/01/2024
DESCHAMPS Kassim	03/02/2024

PARTANCES

ANTHEAUME Gisèle.....	92 ans (20/12/2023)
TAYANAYAGUY Vassanta vve SOUNDIROM.....	77 ans (24/12/2023)
BEURIOT André	94 ans (30/12/2023)
LEBLANC Noelle.....	55 ans (31/12/2023)
ANEDDAM Aïcha.....	69 ans (06/01/2024)
LEROY Jean	85 ans (10/01/2024)
CHAFFRAIX Jean Louis.....	95 ans (12/01/2024)
ADON Léopold.....	99 ans (14/01/2024)
DEFAIL Jean-Claude	87 ans (19/01/2024)
BELLINO Ester ép. BIRCKENSTOCK.....	82 ans (03/02/2024)
LEBLANC née DAGNAUD Christiane	87 ans (11/02/2024)
DELIGNY Denise vve POUCHIN.....	94 ans (01/03/2024)
BOISSIER Michel.....	78 ans (02/03/2024)
SALIOU-JORAND Ginette	88 ans (09/03/2024)

INFOS PRATIQUES

Accueil :

La Mairie de Marly-la-Ville vous accueille :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h
 - mercredi et samedi de 8h30 à 12h00
 ➤ Contact : 01 34 47 46 46 /
 mairie@marlylaville.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

➤ Contact : 01 34 47 46 55

Police Municipale :

- Pour joindre la Police Municipale, contactez la messagerie vocale au 01 34 47 46 53
- Police intercommunale Roissy Pays de France : 01 34 31 31 21
- Gendarmerie Nationale : 17
- Samedi : Permanence en Mairie sur rendez-vous de 9h à 12 h, le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois

Service Comptabilité :

➤ Contact : 01 34 47 46 56

Service Urbanisme :

➤ Contact : 01 34 47 46 49

Service Enfance, Jeunesse, Centre de Loisirs :

➤ Contact : 01 34 47 46 43

Relais Petite Enfance (RPE), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) :

➤ Contact : 01 34 68 14 91

Service Culturel :

- Espace Culturel Lucien Jean : 01 34 31 37 60
- École Municipale de Musique : 06 08 88 66 42
- École Municipale de Danse : 06 28 62 74 74
- Bibliothèque Municipale : 01 34 72 74 14

Service Restauration, Entretien, Atsem :

➤ Contact : 01 34 47 46 54

Services Techniques :

➤ Contact : 01 34 47 46 47

Service Communication :

➤ Contact : 01 34 31 37 60

Pour suivre l'actualité de votre commune :

www.marly-la-ville.fr

L'application CentoLive

La page Facebook @villedemarlylaville



Agenda

2024

SAM. 1^{ER} JUIN

BIBLIOTHÈQUE

➤ Atelier gestion du stress

SAM. 1^{ER} JUIN

JOURNÉE PETITE ENFANCE

➤ Animations et conférence*

SAM. 8 JUIN

ÉVÉNEMENT

➤ Spectacle en plein air à l'Espace Culturel Lucien Jean*

VEN. 14 et SAM. 15 JUIN

DANSE

➤ Spectacle de l'École Municipale de Danse*

VEN. 14 au DIM. 23 JUIN

ÉVÉNEMENT

➤ "I love you two" de Circus I love you (Cirque à Villeparisis)

SAM. 15 JUIN

ÉVÉNEMENT

➤ Brocante au Cossec

SAM. 15 JUIN

MUSIQUE

➤ Kioskàmusic à la salle Dalibard

VEN. 21 juin

ÉVÉNEMENT

➤ Fête de la Musique*



SAM. 29 JUIN

MUSIQUE

➤ Concert de l'École Municipale de Musique*

DIM. 14 JUILLET

COMMÉMORATION

➤ Cérémonie officielle du 14 juillet

SAM. 7 SEPT

ÉVÉNEMENT

➤ Forum de la Vie Locale et Associative

Salle des sports, rue Marcel Petit



SAM. 7 SEPT

ÉVÉNEMENT

➤ Feu d'artifice au Parc Allende

DIM. 15 SEPT

ÉVÉNEMENT

➤ Fête des Jeux*

SAM. 28 SEPT

➤ Lancement de la nouvelle saison culturelle*



Retrouvez tous les prochains événements sur le site www.marly-la-ville.fr



*Spectacles et événements proposés à l'Espace Culturel Lucien Jean, rue Marcel Petit